



## AVIS DE VACANCE DE POSTE

Date de rédaction : 11/2025

### Technicien / technicienne sanitaire Habitat -Espaces clos et Eaux de Loisirs – F/H

Code : TSAN000003 | Famille : Santé | Emploi type : Chargé(e) de veille et de surveillance sanitaire

Direction	Direction Santé publique et Environnementale
Département / Mission	Département Santé Publique et Environnementale de la Sarthe
Localisation géographique	Le Mans

Catégorie / niveau	Catégorie B (groupe Rifseep 1)
Corps / Grade	Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire

### Qui sommes-nous ?

L'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire représente le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées. Elle assure le pilotage régional de la santé et garantit la mise en œuvre cohérente et efficace de la politique nationale sur son territoire en lien avec un solide réseau de partenaires.

Elle soutient des actions de prévention, organise l'offre de santé, assure la veille et la sécurité sanitaire. Elle est composée de professionnels aux profils et aux compétences variées, répartis au siège de l'ARS et dans les cinq départements des Pays de la Loire.

Située dans une région dynamique et attractive, l'ARS des Pays de la Loire, qui met en œuvre son 3<sup>ème</sup> Projet Régional de Santé, attache une grande attention à la prise en compte des territoires et la participation des usagers. Pour cela, elle a engagé une démarche de renforcement de la territorialisation.

Rejoindre l'ARS Pays de la Loire, c'est travailler au sein d'une équipe animée par une forte culture collective de politique publique.

### Missions de la direction

La Direction de la Santé Publique et Environnementale porte la stratégie régionale de prévention et de maîtrise des risques en santé. Ses principales missions sont les suivantes :

- Porter au plan régional la stratégie d'intervention sur les déterminants de santé (sociaux, comportementaux, environnementaux...), en partenariat avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'assurance maladie, les professionnels de santé, les représentants des usagers...
- Contribuer à la mise en œuvre du PRS et des plans d'actions régionaux, ainsi qu'à la déclinaison des plans nationaux pour les sujets relevant de la compétence de la DSPE ;
- Développer et impulser une politique de prévention, selon une approche intégrée, articulant prévention universelle, ciblée et indiquée ; démarches individuelle et collective ; prévention médicalisée et promotion de la santé.
- Assurer les fonctions de veille et de sécurité sanitaire (plateforme régionale de réception, d'évaluation et de gestion des alertes) dans le cadre de la politique régionale de sécurité sanitaire ;
- Préparer et coordonner la réponse de l'Agence aux situations sanitaires exceptionnelles, en lien avec les Directions du siège et les DT ;
- Organiser et gérer le dispositif régional des astreintes ;
- Piloter et mettre en œuvre la politique régionale de prévention et de gestion des risques en santé environnement ;

- Contribuer à la sécurité des soins, des produits de santé et des accompagnements, en cohérence avec la politique Qualité de l'Agence et avec l'appui du réseau régional des vigilances (RREVA) ;
- Assurer le traitement des réclamations des usagers.

## Missions du département

Le département « Santé Publique et Environnementale » (SPE) de la Sarthe décline sur son territoire les priorités d’actions de l’ARS. En cohérence avec la nouvelle organisation régionale santé-environnement effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il porte des missions de prévention et de gestion des risques environnementaux dans le champ des eaux destinées à la consommation humaine, des eaux de loisirs, de l’habitat et des espaces clos et de l’environnement extérieur. Il intervient dans la gestion des alertes de sécurité sanitaire et décline sur son territoire les plans d’urgence sanitaire. Il s’attache à la mise en œuvre avec les autres services de l’Etat des actions coordonnées nécessaires à la réduction des facteurs d’atteinte à la santé notamment environnementaux et sociaux. Il assure une veille sur les données des différents systèmes locaux de surveillance médicale et environnementale. Il contribue dans ses actions et ses accompagnements à la lutte contre les inégalités de santé en portant dans son champ de compétence la politique de prévention et de promotion de la santé pour agir favorablement sur les déterminants de santé. Dans le cadre de l’animation territoriale, il participe à l’identification des enjeux en santé environnement qui alimentent l’animation des infra-territoires et à la construction et au suivi des plans d’actions.

Le Pôle régional Eaux de Loisirs porte les missions suivantes :

- Définition et mise en œuvre de la politique de prévention et de gestion des risques associés aux eaux récréatives (piscines – baignades en mer et en eau douce)
- Organisation et mise en œuvre du contrôle sanitaire des eaux (planification, interprétation des résultats, gestion des non conformités, communication)
- Instruction des procédures administratives
- Avis sanitaire sur la protection des milieux naturels
- Réalisation d’inspections/contrôle des installations
- Organisation d’actions de prévention à destination des exploitants

## Finalité et missions principales du poste

Mettre en œuvre des actions de prévention et de gestion des risques sanitaires liés :

- Aux eaux de loisirs
- A l’habitat et aux espaces clos

## Activités principales

### Habitat Espaces Clos (50%)

Sous l’autorité hiérarchique de la responsable du département SPE 72

#### Lutte contre l’habitat indigne (LHI)

- Contribuer à la stratégie de prévention et de gestion des risques
- Réaliser une évaluation sanitaire de logement
- Mettre en œuvre et suivre les procédures administratives, sous supervision de l’IES HEC départemental et en tant que de besoin du référent LHI (lutte contre l’habitat indigne)
- Suivre au niveau technique les dispositifs (Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI), incurie...)
- Participer aux instances opérationnelles et d’animation avec les partenaires (Pôle départemental de lutte contre l’habitat indigne (PDLHI), Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH), Programme d’Intérêt Général (PIG)...)
- Participer aux ateliers techniques régionaux en interne LHI
- Renseigner et utiliser le SI-SH (système d’informations en santé-habitat)

**Signaux bâtiment-santé**

- Assurer la réponse de 1ère ligne aux signaux « bâtiment santé » dans le département avec l'appui des référents régionaux en tant que de besoin
- Réaliser une évaluation sanitaire d'un habitat ou espace clos, proposer des mesures de remédiation et mettre en œuvre si nécessaire de procédures administratives
- Réaliser des inspections/contrôles (réactifs ou programmés)
- Renseigner le SI-VSS (système d'informations sur la veille et sécurité sanitaires)
- Assurer la continuité interdépartementale en tant que de besoin
- Rétro-informer l'IES référent Signaux, en charge de l'appui à la gestion des situations

**Eaux de loisirs (50%)**

Sous l'autorité fonctionnelle du responsable du pôle Eaux de Loisirs :

- Participer à la définition de la stratégie de prévention et de gestion des risques liés aux eaux de loisirs
- Définir et mettre en œuvre le contrôle sanitaire réglementaire (planning des prélèvements...) et gérer les résultats d'analyse
- Assurer la mise à jour régulière de la base de données informatisées SISE-EAUX
- Participer à l'élaboration de synthèses- bilans
- Concourir au suivi de l'exécution du marché relatif au contrôle sanitaire
- Instruire les dossiers et procédures au titre du code de la santé publique
- Apporter des réponses aux sollicitations des exploitants
- Réaliser des visites techniques et inspecter-contrôler les piscines

**Contributions particulières d'exercice**

Participation à des groupes de travail dans les domaines Habitat – espaces clos et eaux de loisirs

Participation à un système d'astreinte sur la base du volontariat

Participation à la gestion de crise

Appui aux autres missions de santé environnement en cas de nécessité ou de situation exceptionnelle

Participation, en tant que de besoin et dans son champ de compétence aux missions d'inspection et de contrôle de l'ARS et à la politique d'animation des territoires

Déplacements à prévoir dans le département (au moins deux fois par mois) et, hors du département, sur l'ensemble de la région (au moins une fois par mois)

**Encadrement – Liens hiérarchiques et fonctionnels**

Rattachement hiérarchique	Sous l'autorité hiérarchique du responsable du département SPE 72
Lien(s) fonctionnels	Responsable du Pôle régional Eaux de Loisirs
Réseau relationnel	Extérieur : Services de l'Etat (préfecture, sous-préfectures, DREAL, DDT, DDETS ...), collectivités territoriales (communes, EPCI, CD), chambres et associations professionnelles, opérateurs techniques, CAF, MSA, ADIL, CMEI, particuliers, écoles, rectorat, Etablissements de santé et médico-sociaux, gestionnaire de piscines, Baignade

	<b>Compétences requises</b>	<b>Niveau (E à N)*</b>
<b>Savoirs</b>		
Connaître l'environnement institutionnel et administratif		M
Connaître le cadre légal et réglementaire de la santé publique		M
Avoir des connaissances techniques dans ces domaines de compétences		M
Connaître les politiques sanitaires		A
<b>Savoir-faire</b>		
Savoir évaluer les risques		M
Utiliser les outils informatiques et bureautiques		M
Elaborer, mettre en œuvre, contrôler des procédures, normes, outils, méthodes		M
Savoir rendre compte, informer, alerter		M
Connaître et mettre en œuvre les techniques d'évaluation, d'audit, de contrôle		A
Mettre en œuvre les techniques rédactionnelles		A
Recueillir et traiter les informations		M
<b>Savoir-être</b>		

Ecouter, conseiller, communiquer
Avoir le sens des relations humaines
Savoir prendre des initiatives
Savoir travailler en équipe

*Niveau de mise en œuvre : E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions*

Dépôt de candidature	<a href="#">ARS PAYS DE LA LOIRE - 35-Technicien / technicienne sanitaire Habitat - Espaces clos et Eaux de Loisirs</a>
Modalités de candidatures obligatoires	CV + lettre de motivation
Date limite de candidature	25/12/2025
Informations sur le poste	Géraldine Grandguillot (Habitat – espaces clos) – Responsable de département – <a href="mailto:geraldine.grandguillot@ars.sante.fr">geraldine.grandguillot@ars.sante.fr</a> ou 02 44 81 30 30 Régis Lecoq (Eaux de loisirs) – Responsable de département – <a href="mailto:regis.lecoq@ars.sante.fr">regis.lecoq@ars.sante.fr</a> ou 02 49 10 41 29 Chantal Gloaguen - Directrice déléguée Santé-Environnement – <a href="mailto:chantal.gloaguen@ars.sante.fr">chantal.gloaguen@ars.sante.fr</a>

***Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.***